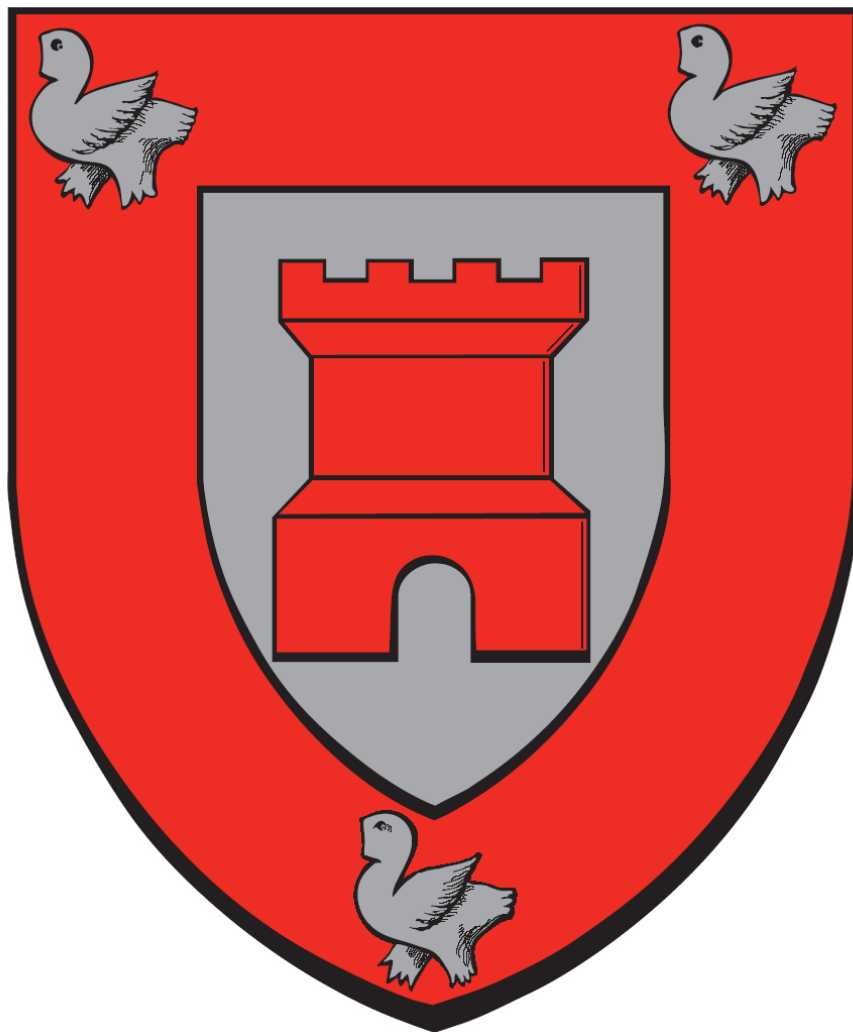
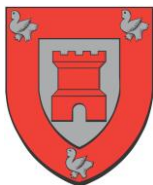


Infoblat



GEMENG TANDEL



ADMINISTRATION COMMUNALE DE TANDEL

Secrétariat Bastendorf

6, Hauptstrooss

L-9350 BASTENDORF

Tél : 803 803 220

Fax : 803 803 100

Email : secretariat@tandel.lu

Informationsblat 1

Composition du Conseil Communal

Le Collège Echevinal se compose comme suit :

Kaes Aly, Brandenburg	Bourgmestre
Aust Alain, Bastendorf	1 ^{ier} Echevin
Weis Nico, Tandel	2 ^{ième} Echevin

Les autres membres du Conseil Communal sont :

Leonardy François, Bettel
Plein Jeannine, Fohren
Roeder Marc, Tandel
Scheuren Carlo, Bastendorf
Schmit Frank, Bastendorf
Thirifay Christophe, Landscheid

SÉANCE PUBLIQUE du 4 décembre 2017

tous les conseillers présents

ordre du jour:

- 1. Tableau de préséance des membres du nouveau conseil communal**
- 2. Approbation du projet de budget 2018/rect.2017 du RESONORD**
- 3. Approbation d'une convention**
- 4. Constitution de commissions consultatives facultatives**
- 5. Nomination de divers délégués communaux pour diverses associations et syndicats communaux**
- 6. Approbation d'un contrat de service avec Lux Connect**
- 7. Approbation d'un devis de mise en état de la voirie rurale**
- 8. Approbation d'actes notariés**
- 9. Fixation des indemnités des membres du collège échevinal et des jetons de présence du conseil**
- 10. Transfert du siège de la commune**
- 11. Subsidés aux associations locales pour 2018**
- 12. Discussions budgétaires**

1. Tableau de préséance

Le conseil communal décide unanimement d'accepter le tableau dressé d'après l'ordre d'ancienneté de service des conseillers.

2. Approbation du projet de budget 2018/rect.2017 du RESONORD

Décide avec toutes les voix d'approuver le projet de budget 2018 du RESONORD.

3. Approbation d'une convention

Deux conventions avec l'Etat et les consorts Muller –Hecker au sujet de la construction d'un centre des Jeunes à Fouhren sont unanimement approuvés.

4. Constitution de commissions consultatives facultatives

Décide unanimement de créer les commissions consultatives communales suivantes :

- *commissions obligatoires* :
commission scolaire, commissions d'intégration
- *commissions facultatives* :
commission des bâtisses, commission de l'environnement et de l'alliance pour le climat, commission de circulation et voirie communale, commission des jeunes.

Le collège échevinal est chargé de porter un avis au public se rapportant à la présente décision avec invitation de présenter les candidatures au collège échevinal par écrit pendant le délai d'un mois.

5.Nomination de divers délégués communaux pour diverses associations et syndicats communaux

a) Syndicat DEA	Weis Nico (unanime)
b) Syndicat SIDEN	Kaes Ali (avec 7 voix contre une et une abstention)
c) Syndicat SIDEC	Thirifay Christophe (avec 8 voix et une abstention)
d) Syndicat Naturpark	Leonandy François (unanime)
e) Schlassbléck	Scheuren Carlo et Weis Nico (unanime)
f) GAL LEADER	Leonandy François (unanime)
g) Conservatoire Nord	Kaes Ali (unanime)
h) Egalité des chances	Plein (épse Lies) Jeannine (unanime)
i) Transports publics	Aust Alain (unanime)
j) UGDA	Plein (épse Lies) Jeannine (unanime)
k) ALA /Alzheimer	Leonandy François (unanime)

6.Approbation d'un contrat de service avec Lux Connect

Approuve unanimement des contrats de service avec la s.a. Lux Connect.

7. Devis de la mise en état voirie communale 2018

Le directeur de l'administration des services techniques de l'agriculture ASTA à Luxembourg soumet au conseil communal un devis relatif aux

* travaux de mise en œuvre d'un nouveau coffre et concassé sur un chemin rural à Bleesmillen, plus précisément dénommé « Faulert », au montant de 47.000 €, dont la moitié à charge de la commune.

8.Approbation d'actes notariés

Approuve unanimement 2 actes notariés.

9.Fixation des indemnités des membres du collège échevinal et des jetons de présence du conseil

Décide unanimement d'adapter les indemnités comme suit à partir du 10 novembre 2017 :

Bourgmestre	118,80 € indemnité mensuelle
Echevin	59,40 € indemnité mensuelle.

Décide de confirmer lesdits jetons de présence comme suit :

Conseiller	20 € par séance publique.
------------	---------------------------

Lesdits montants correspondent au nombre 100 de l'indice pondéré du coût de la vie au 01^{er} janvier 1948. Ils sont adaptés au premier de chaque mois aux variations de l'échelle mobile des salaires moyennant la cote d'application en vigueur à cette date.

Toute décision antérieure en rapport avec lesdites indemnités est abrogée et remplacée par la présente.

10. Transfert du siège de la commune

Après en avoir délibéré conformément à la loi, avec sept voix pour contre une voix et une abstention

décide de transférer le siège de la commune de Tandel à la Mairie à Bastendorf, au numéro 6, Hauptstroos à L-9350 Bastendorf

décide de retenir comme nouvelle salle officielle des séances du conseil communal la salle de mariage située au rez-de-chaussée du bâtiment administratif de la commune de Tandel à Bastendorf, dénommée *Salle des Séances du Conseil Communal de Tandel*.

11. Subsidés aux associations locales pour 2018

Décide unanimement d'allouer les subsidés ordinaires suivants :

Baastenduerfer Musik (4136)	2.500 €	3/839/648110/99001 P
Baastenduerfer Musik - participation UGDA (4136)	1.989 €	3/839/648110/99001 P
Ensemble de la Chapelle Saint-Marc (2594)	750 €	3/839/648110/99001 P
Chorale Bastendorf (13838)	750 €	3/839/648110/99001 P
Chorale Brandenburg (13839)	750 €	3/839/648110/99001 P
Chorale Sängerbond Fohren (2874)	750 €	3/839/648110/99001 P
Scouten Mère Thérèse (13840)	250 €	3/839/648110/99001 P
Jeunesse Bastendorf (15417)	250 €	3/259/648110/99001 P
Jeunesse Fohren (15418)	250 €	3/259/648110/99001 P
Landjugend Fohren (2575)	250 €	3/259/648110/99001 P
Chorale Helvetia (15787)	5.000 €	3/839/648110/99001 P
Service d'incendie et de sauvetage (16223)	1.000 €	3/320/648110/99001 P
Damp an der Këscht asbl (18311)/délib. Conseil 26.01.2018	250 €	3/839/648110/99001 P
Turnveräin Just for Fun (2641)	500 €	3/825/648110/99001 P
Football-Club FC 47 Bastendorf (3518)	2.500 €	3/825/648110/99001 P
Supporterclub FC 47 Bastendorf (13841)	250 €	3/825/648110/99001 P
Location terrain de football à charge de la commune	863,18 €	3/120/611110/99001
Amiperas (13842)	400 €	3/221/648110/99001 P
Syndicat d'Initiative Bastendorf (13843)	650 €	3/430/648110/99001 P
idem (13843) : frais de surveillance château Brandenburg	7.000 €	3/430/648110/99001 P
Syndicat d'Initiative Fohren (2473)	650 €	3/430/648110/99001 P
Association des Parents d'Elèves EPP (2875)	500 €	3/910/648110/99001 E
Bleesdaller Dunnekëscht asbl (16572)	250 €	3/839/648110/99001 P
TOTAL	<u>28.052,18 €</u>	

Après en avoir délibéré conformément à la loi, avec six voix pour et trois abstentions

Décide d'allouer à ladite association locale sportive FC47 Baastenduerf pour l'année 2018 un appui financier au montant de 14.051,96 € en guise de financement des frais de formation en

rapport avec la jeunesse de ladite association.

Après en avoir délibéré conformément à la loi, unanimement

Décide d'allouer à ladite association pour l'année 2017 un appui financier au montant de 2.549,64 € en guise de financement des frais de formation en rapport avec la jeunesse de ladite association Chorale d'enfants Helvetia.

Après en avoir délibéré conformément à la loi, unanimement

Décide d'allouer à ladite association pour l'année 2018 un appui financier extraordinaire au montant de 1.000 € en guise de financement des frais du 125^{ième} anniversaire de ladite association Chorale Sängerbond Fouhren.

12. Discussions budgétaires

Discussions budgétaires en vue d'une séance de travail pour la présentation du projet de budget 2018.

Séance publique du 26 janvier 2018

tous les conseillers présents

ordre du jour :

1. **Approbation de l'organisation scolaire musicale définitive 2017/18**
2. **Approbation d'un contrat de fourniture de chaleur**
3. **Approbation du devis concernant la construction d'un centre d'accueil pour jeunes à Fouhren**
4. **Attribution de subsides extraordinaires**
5. **Dénomination d'une nouvelle rue sur le CR 353**
6. **Nomination des membres des commissions consultatives**
7. **Désignation de délégués à l'Ortal et au Klimabündnis**
8. **Approbation du budget rectifié 2017 et initial 2018**
9. **Désignation des délégués au Syvicol, Sigi et Sicec (huis clos)**

1.Approbation de l'organisation scolaire musicale définitive 2017/18

Décide unanimement d'approuver l'organisation scolaire UGDA 2017/2018 rectifiée ainsi que son avenant et s'engage à inscrire ladite somme de 84.148,99 € au budget communal de l'exercice 2018, et transmet la présente avec ses annexes à Monsieur le Ministre de l'Intérieur pour approbation.

2.Approbation d'un contrat de fourniture de chaleur

Décide unanimement d'approuver le contrat de fourniture de chaleur avec Zenner Remy de Fouhren

3.Approbation du devis concernant la construction d'un centre d'accueil pour jeunes à Fouhren

Décide unanimement d'approuver le projet au montant total de ttc. 8.340.000 €.

4.Attribution de subsides extraordinaires

Décide unanimement d'accorder les subsides suivants :

- | | |
|---|------|
| - Fédération régionales des corps des sapeurs-pompiers FRSP NORD: | 250€ |
| - Association nationales des victimes de la route AVR : | 150€ |
| - Association Lëtzebuerger Fraen a Mammen,Dekanat Veinen : | 250€ |
| - Luxembourg Air-Rescue : | 200€ |

5. Dénomination d'une nouvelle rue sur le CR 353

Décide unanimement pour le motif énoncé plus haut la nouvelle dénomination d'une rue sur le chemin repris CR 353 dans la localité de L-9350 Bastendorf, à savoir « an der Lengt », ceci conformément au plan ci-joint qui fait partie intégrante de la présente, et prévoit la construction d'une maison d'habitation unifamiliale, d'un magasin de vente et aménagement de constructions agricoles avec le numéro 3.

6. Nomination des membres des commissions consultatives

a) commission scolaire

Kaes Ali, président

Da Mota Patricia, Dinis Mourao Paulo, Faber Joëlle, Schumacher Cindy, Staudt Alain et Wüstner Kristina, membres

Bourg Candy, Mariany Elisabeth et Ramos Coelho Paulo, représentants des parents d'élèves

b) commission de l'environnement et de l'alliance pour le climat

Kaes Ali, président

Da Mota Patricia, Heger Henri, Plein Jeannine, Roeder Marc, Mousel Vic, Pletgen Jil et Staudt Alain, membres

c) commission de circulation et voirie communale

Weis Nico, président

Ferring Claude, Pletgen Jil, Roeder Marc, Schmit Frank, Staudt Alain et Wagner Marco, membres

d) commission des jeunes

Aust Alain, président

Bourg Candy, Hau Michel, Heger Henri, Jung Véronique, Petry Patrice, Pletgen Jil, Roeder Marc, Schumann Michel, Staudt Alain, Stirn Gilles, Stirn Yannick et Weber Mike, membres

e) commission des bâtisses

Weis Nico, président

Goergen Jo-David, Jung Tom, Pletgen Jil, Schaack Roland, Schares Edmond, Sinner Jean, Schmit Frank et Wilwert Paul, membres.

f) commission d'intégration

reporté à la prochaine séance, vu qu'une place reste vacante auprès des représentants des étrangers !

7. Désignation de délégués à l'Ortal et au Klimabündnis

a) Office Régional du Tourisme ORT

Leonardy François (représentant mandaté)
Aust Alain (suppléant mandaté)

b) Klimabündnis Lëtzebuerg

Roeder Marc (délégué)

Kaes Ali (suppléant)

8. Budget rectifié 2017 et initial 2018

Le conseil communal arrête unanimement et séparément le budget rectifié 2017 et le budget initial 2018.

Rectifié 2017:

Boni 2016 :	119.006,67 €		
Recettes ordinaires :	7.838.802,09 €	Dépenses ordinaires :	6.716.635,26 €
Recettes extraordinaires :	2.444.586,70 €	Dépenses extraordinaires :	8.596.289,20 €

Mali présumé 2017 : 4.910.529,00 €

Initial 2018:

Mali présumé 2017 :	4.910.529,00 €		
Recettes ordinaires :	7.823.403,36 €	Dépenses ordinaires:	7.068.586,70 €
Recettes extraordinaires:	13.198.750,00 €	Dépenses extraordinaires:	8.889.084,44 €

Boni définitif 2018 : 153.953,22 €

9. Désignation des délégués au Syvicol, Sigi et Sicec (huis clos)

le sieur WAGENER Nico, conseiller communal de la commune Parc Hosingen, domicilié à L-9376 Hoscheid, 36, Hauptstrooss, recueille toutes les voix valables, à savoir 9 voix.

Donc est proposé candidat-délégué de la commune de Tandel pour le comité du Syvicol le sieur Wagener Nico ci-avant mentionné.

le sieur JACOBS Nico ci-dessus recueille toutes les voix valables, à savoir 9 voix.

Donc est désigné candidat-délégué de la commune de Tandel pour la circonscription Nord auprès du syndicat intercommunal de gestion informatique SIGI le sieur JACOBS Nico, conseiller communal de la commune de Pütscheid, domicilié à L-9466 Weiler, 3b, rue Hohl.

décide unanimement de renoncer à une proposition de candidat pour le syndicat intercommunal SICEC.

ad point 6f). Commission d'intégration/RAPPEL

APPEL aux candidatures pour les représentants des étrangers auprès de la commission d'intégration !

Les candidatures pour les postes vacants en question sont à adresser *par écrit* au Collège Echevinal de la Commune de Tandel, B.P. 141, L-9202 Diekirch, jusqu'au **31 mars 2018** au plus tard.

Il y a lieu de remarquer que les membres des commissions consultatives communales ne toucheront pas de jetons de présence pour l'assistance aux séances desdites commissions.
